



FLORAINE

Association des botanistes Lorrains

100 Rue du Jardin Botanique

54600 VILLERS-LES-NANCY

www.floraine.net

Madame la Ministre
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Le 4 février 2016

Objet : Projet A31bis

Madame la Ministre,

Floraine, association des botanistes lorrains, agréée au titre de la protection de la nature, a participé aux débats concernant le projet de l'A31bis. Ce projet déjà présenté sous une forme similaire avait été abandonné en 2010. En ce qui concerne particulièrement le barreau Toul-Dieulouard, les prospections de terrain réalisées par diverses associations naturalistes, dont Floraine, dans les 10 dernières années, ont montré la haute valeur patrimoniale du territoire traversé par ce projet.

Il impacte 16 ENS intégrés, pour certains, dans le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Il va à l'encontre des textes gouvernementaux, que sont la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la loi Grenelle. Il est en complète contradiction avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Son impact est largement sous-estimé, et les études du CEREMA, lui-même, montrent que quelque soit le tracé choisi pour ce barreau Toul-Dieulouard, l'impact sur l'environnement sera important (pour ne pas dire très important). Il en est de même pour le contournement ouest de Thionville, qui traverse des milieux remarquables.

Il est toujours étonnant que les solutions soient étudiées à partir des conséquences et non des causes. Cela serait plus logique et le plus souvent moins coûteux. Pour ce faire, il y aurait lieu d'étudier de manière sérieuse et sans tabou les modes de transports multimodaux.

Aussi, notre association en appelle à votre bon sens pour vous demander, Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, de bien vouloir surseoir au projet A31 bis tel qu'il a été préparé ou amendé par la DREAL.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président

François VERNIER